

Contre Collège2016 : Nuit debout pour l'Éducation le jeudi 19 mai

1 an après, la Profession toujours déterminée !

Le 19 mai 2015... Au soir d'une grève majoritaire, Manuel Valls répond par une provocation pleine de mépris pour la Profession : la signature du décret instituant la réforme du collège, qui sera publié au JO le lendemain.

Le 19 mai 2016... Personnels et parents feront la lumière sur la réalité de cette réforme, ses effets délétères pour les élèves et les enseignant-e-s, et rappelleront leur exigence d'une autre réforme du collège. **Soirées-débats, réunions, rassemblements... de nombreuses actions seront menées lors de la Nuit debout pour l'Éducation.**

Quatre grèves (les 19 mai, 11 juin, 17 septembre 2015 et le 26 janvier 2016), une manifestation nationale à Paris le 10 octobre, des dizaines de milliers de cartes postales, des expressions par centaines lors des séances de formation-formatage... **la Profession s'est massivement exprimée contre une réforme qui est aussi rejetée par l'opinion, notamment les parents d'élèves** (à ce jour 23 sections départementales de la FCPE ont signé la pétition pour une suspension de la réforme).

A chaque fois, la Ministre laissait entendre que le mouvement de protestation déclinait, la mobilisation reprenait de plus belle et le 26 janvier encore, plus de la moitié de la profession était encore en grève.

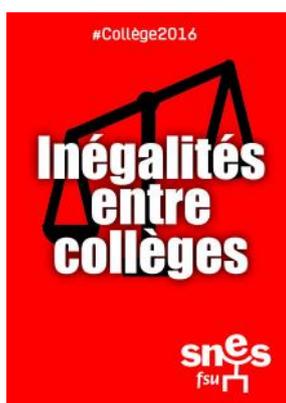


Un collège au rabais

La mise en place de la réforme révèle toutes ses insuffisances, dénoncées depuis des mois par le SNES. Suppression des dédoublements, notamment dans les sciences expérimentales, EPI et AP pris sur les horaires disciplinaires, disparition des langues anciennes et des multiples projets sacrifiés sur l'autel du carcan des 26h/élève, **c'est bien un appauvrissement de l'enseignement qui est programmé**. Les premiers exemples d'EPI qui fleurissent dans les manuels scolaires sont terriblement révélateurs : EPI physique-SVT sur l'accident mortel de Claude François, EPI anglais-maths sur une recette de pancakes, recherche internet de mots se terminant en "-ule"...

Le SNES-FSU revendique un autre collège ambitieux et émancipateur.

Une réforme qui accroît les inégalités



Un récent rapport de l'IGAEN fait état d'impréparation totale dans « 10 à 25% » des établissements en mettant l'accent sur les collèges « centre ville ». Comment mieux dire que les établissements les plus favorisés n'appliqueront pas ou feront semblant d'appliquer la réforme ? Pour ceux-là, les enseignements disciplinaires, porte d'entrée au lycée et aux

études supérieures, et les dédoublements demeurent. Pour les autres, réduction des horaires, application drastique des 26h/élèves là où, particulièrement en REP, nos batailles avaient permis une multiplication du soutien à effectifs réduits, suppression des bilans et réduction des enseignements de langues anciennes... et tout cela au profit de dispositifs interdisciplinaires imposés. **Qui peut croire que la liberté donnée aux établissements de moduler une partie des horaires annuels est un levier d'égalité ?**

Contre Collège2016 : Nuit debout pour l'Éducation le jeudi 19 mai

L'autonomie des établissements n'est pas celle des équipes pédagogiques

La mise en place de la réforme a révélé dans certains établissements les objectifs véritablement poursuivis par les nouveaux managers de l'Éducation : multiplication des réunions, des prescriptions, des contrôles tatillons de l'activité professionnelle qui déstabilisent et font perdre sens à nos métiers. Loin de la liberté pédagogique, condition de l'engagement et de la créativité pédagogique, les enseignant-e-s sont assignés à des modèles contraints, formatés par des séances de formation à la réforme où, surtout, il ne fallait poser aucune des questions qui fâchent, sur les finalités ou les moyens de concertation par exemple.

Des conditions de travail encore dégradées

Nous espérons autre chose. Depuis des années, nous vivons une dégradation constante de nos conditions de travail qui nous placent dans des situations difficiles d'enseignement qui nuisent aux conditions d'apprentissage de nos élèves. **Loin de remédier à ces dysfonctionnements, la réforme les aggrave**, tout particulièrement pour les collègues qui vont se voir affecter sur plusieurs établissements, ou pour d'autres qui devront suivre encore plus de classes et encore plus d'élèves.

La ministre n'a cessé de répéter qu'une réforme ne peut pas s'imposer aux personnels. C'est pourtant bien ce qu'elle fait ! **Le gouvernement a fait le choix de l'autoritarisme, du mépris, des injonctions et de la répression.**



**Hier, aujourd'hui comme demain, c'est toujours non !
C'est ce que nous dirons, le jeudi 19 mai,
dans nos établissements avec les parents.**

Pour aménager la rentrée sur d'autres bases, il est encore temps :

- ⇒ **Aucun EPI pris sur les heures disciplinaires, rétablissement des enseignements disciplinaires supprimés, retour des bilangues et des classes européennes partout où elles ont été supprimées.**
- ⇒ **Retrait de cette réforme et reprise des discussions pour une autre réforme : l'Éducation nationale ne peut pas se faire sans l'adhésion de ses enseignant-e-s à un projet ambitieux pour la réussite de tous.**

 **ABROGATION DE LA
RÉFORME
#COLLÈGE2016**

